

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 25 AOUT 2020 à 18 h 30**

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absents excusés : Mme CHOLLET Floriane, M. Robert CHAMPETIER donne procuration à Mme FAIVRE Catherine,

Secrétaire de séance : Mme FAIVRE Catherine

1°) Délibération Contrat CDD

M. le Maire propose la création d'un emploi permanent d'Adjoint technique, catégorie C, à temps complet afin d'assurer les fonctions suivantes : entretien voirie, bâtiments, espaces verts, station d'épuration.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Présentation des devis adressage et demandes de subvention

- a) Demande de subventions : Pour mener à bien ce projet, la commune peut prétendre à plusieurs subventions à hauteur de 50 %. Des demandes doivent être faites auprès de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Montant du devis pour la totalité des travaux : 18 527,20 € HT.

Délibérations votées à l'unanimité

- b) M. le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser l'étude de la mise en place de l'adressage pour toute la commune. 2 offres ont été proposées : La Poste et Géo-Siapp. L'offre la moins disante est celle de Géo-Siapp pour un montant de 3 366 € H.T.

Le Conseil Municipal mandate la Sté Géo-Siapp pour la première partie de cette opération.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Modification de la délibération des délégations du Conseil au Maire

Par courrier en date du 20 Juillet 2020, M. le Sous-Préfet nous informe que la délibération du 25 Juin 2020 relative aux délégations du conseil municipal au maire n'est pas assez précise.

M. le Maire propose de supprimer les délégations qui font toujours l'objet d'un passage en conseil municipal et apporte les précisions demandées en ce qui concerne les montants autorisés.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Modification de la délibération relative aux indemnités des Adjointes

Un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées devait être joint à la délibération du 02/06/2020. Une nouvelle délibération doit être prise accompagnée du tableau.

Délibération votée à la majorité (2 abstentions Mrs. TEISSIER Guillaume et VEZON Gérald)

5°) Droit de préemption urbain parcelles A 2058 et A 2060

Ces 2 parcelles doivent être vendues pour la somme de 6000 € et la commune peut exercer son droit de préemption. M. le Maire propose d'étudier ce droit sur la parcelle non construite afin de monter un projet « parcours de santé » dans le village.

Le Conseil ne souhaite pas donner suite, mais préfère un projet « parcours de santé » autour du stade.

6° Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde

L'équipe municipale ayant été renouvelée, il y a lieu de modifier le plan communal de sauvegarde. Un nouveau tableau est établi avec le rôle de chacun.

7° Questions diverses

Courriers reçus :

- La Boule de La Claysse : des travaux de réfection de l'éclairage public étant prévus sur le parking de la salle polyculturelle, l'association demande s'il est possible de récupérer les poteaux et le câble d'alimentation qu'elle avait fournis, ainsi que les projecteurs de la Mairie.
(Avis favorable du conseil pour que l'association récupère les mâts, câbles et projecteurs).
- M. le Préfet du Gard nous informe que les communes doivent transférer les pouvoirs de police au Président de la Communauté de Communes en ce qui concerne certaines compétences, sauf si les maires s'opposent à ce transfert. M. le Maire s'oppose à ce transfert en accord avec le Président de la C.D.C.
- Groupama concernant le rapport d'expertise suite aux travaux de la traverse du village (Maison de Mme CHAUVET) : la responsabilité de la commune n'est pas engagée.
- ORANGE concernant l'implantation du site mobile 4G Fixe Orange. Convention entre TDF et Orange. Une étude d'impact va être demandée à Orange et une lettre sera adressée au Député, M. BRUN, en charge du contrôle et du déploiement de ces nouveaux réseaux.
- CDC de Cèze-Cévennes : Info sur l'Etoile de Bessèges et demande de subvention. Le Conseil ne donne pas suite à la demande de subvention.
- Gestion des listes électorales : le Tribunal de Privas demande la nomination de 2 personnes pour faire partie de la commission de contrôle des listes électorales. M. le Maire demande de recenser les personnes potentiellement intéressées.

Travaux :

- Eclairage public salle polyculturelle : début des travaux fin septembre. (entreprise GIAMMATTEO).
- Goudronnage Espalier en direction du stade, enrochement chemin de la Digue (entreprise LAUPIE).
- Appartement école : les cloisons ont été supprimées pendant l'été. Les entreprises RAPH ELEC, DHOUS et PICHON commenceront les travaux en septembre.
- Projet de mise en place d'un dos d'âne à l'entrée du village, côté St André.

Infos :

- Courriel de M. Laurent DELAUZUN concernant le chemin Haut de St Sauveur (historique et demande de négociation avec la famille SAINT-ETIENNE).
- La CDC nous informe du versement d'une subvention de 300 € à la bibliothèque.
- M. CHABAS informe qu'il quitte ses fonctions en Décembre 2020. L'indemnité de fonction au Trésorier ne sera plus versée à partir de 2020.
- Le tableau des commissions est validé par le conseil et sera affiché dans les tableaux municipaux.
- Invitation Maison de l'Eau pour la présentation de la saison culturelle 2020-2021.
- Invitation pour l'inauguration d'une plaque Henri LAFFONT au boulodrome.

Fin de séance à 20 h 30
Catherine FAIVRE